

Vie scientifique

« Argumentations écologiques, sociétés locales et grands barrages »

Compte rendu des journées d'études (Nanterre, 26-27 Janvier 2006)

Stéphane La Branche

Politologue, Département Énergie et Politique de l'environnement (EPE), LEPII-EREN, BP47, 38040 Grenoble cedex 9, France

Les interventions des journées d'études¹ qui se sont tenues à l'université de Paris X-Nanterre ont abordé, sous de multiples aspects, les questions que soulève la mise en place des grands barrages. Elles ont ainsi mis en évidence la variété des acteurs concernés, des intérêts en cause et des enjeux. Cela s'est fait dans une perspective multidisciplinaire incluant sociologie, science politique, anthropologie et économie, et en présence d'acteurs institutionnels (telle EDF) et d'acteurs associatifs. La comparaison a également été privilégiée, les exemples ayant été pris dans une bonne douzaine de pays. Quatre grands thèmes ont été abordés : l'hydroélectricité vue comme ressource à la fois renouvelable et territoriale ; les acteurs et la gouvernance ; le rapport à l'eau comme facteur d'identité, thème qui s'est révélé transversal et qui est revenu dans les nombreuses discussions ; et, finalement, le fleuve vu comme un vecteur de construction d'un territoire patrimonial. Les interventions ont été marquées par la surprenante – et intéressante – prédominance des travaux sur la façon dont les grands ouvrages affectent les acteurs locaux et les populations, et sur la question de la gouvernance. Trois grandes problématiques transversales ressortent de ces thèmes.

Auteur correspondant : asosan95@hotmail.com

¹ Colloque organisé par le laboratoire Territoires-UMR PACTE (Grenoble) et l'UMR LADYSS (Paris), grâce au programme de recherche Politiques territoriales et développement durable, ministère de l'Équipement et des Transports, Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA)/ministère de l'Écologie et du Développement durable.

L'émergence du développement durable et participatif

Le développement durable et participatif (DDP) vise à concilier le développement économique, la démocratie participative et la soutenabilité environnementale dans les barrages. Dans l'introduction de la première journée, Bernard Barraqué a rappelé que, dès le XIX^e siècle, les barrages ont été remis en cause. Ce fut tout d'abord en raison de certains de leurs effets techniques pervers. Mais on peut aussi mentionner, parmi les raisons de ces oppositions, les problèmes financiers, les effets négatifs de leur mise en place sur les modes de vie, les impacts environnementaux locaux. À cette époque, comme aujourd'hui, les barrages étaient présentés à la population comme des mesures de protection ou d'amélioration des conditions de vie, alors qu'en réalité, leurs objectifs étaient – et demeurent – principalement économiques : augmentation du potentiel de navigation, refroidissement des centrales nucléaires, électricité pour des usines, irrigation pour des denrées vouées à l'exportation... La référence au contexte historique n'aurait pas été complète si n'avaient été abordés les facteurs économiques. Ils ont été introduits par Franco Romerio (Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Université de Genève), qui a évoqué l'ouverture actuelle des marchés de l'électricité à la concurrence. Sylvie Clarimont (Université de Pau) a rappelé qu'en Espagne, la politique hydraulique a bénéficié pendant près d'un siècle d'une grande popularité, mais que ce consensus social a commencé à se fissurer à la fin des années 1970 sur fond de montée des valeurs écologiques et de démocratisation de la société,

qui ont conduit à des affrontements concernant le bien-fondé de la poursuite de ce type d'aménagement. Anne Dalmasso (Université Pierre Mendès-France, Grenoble) a montré que les grands débats d'hier ne diffèrent en fait pas beaucoup de ceux d'aujourd'hui, la tension entre l'intérêt particulier (local) et l'intérêt général (national) étant une constante des différentes époques. Introduire cette opposition soulève la question de ce qui la fonde, le global à l'échelle d'un type d'acteur pouvant être le local à l'échelle d'un autre. Cette interpénétration des échelles peut être exprimée de façon parfois claire par les acteurs, mais elle peut aussi être source de confusion et même de contradictions. A. Dalmasso rappelle que la référence à l'environnement demeure secondaire, ce que certains des intervenants ont également souligné en présentant des cas contemporains. C'est ainsi que Stéphane La Branche (EPE, Grenoble) a soulevé la question de l'importance relative des valeurs proprement environnementales dans les oppositions dites écologistes aux barrages. Marion Marmorat (Institut d'études politiques, Paris) a montré que l'enjeu environnemental peut être utilisé pour critiquer un régime politique en place (exemple portant sur le régime communiste en Hongrie et en Slovaquie). Ces considérations ont conduit à s'interroger sur l'influence du cadre national, politique et historique, dans l'argumentation des opposants aux barrages. Cette question est revenue dans plusieurs interventions.

L'ambiguïté des discours des écologistes a également été relevée par Sophie Allain (Inra-SAD, Paris), selon laquelle les arguments écologiques sont aujourd'hui, en France, utilisés à la fois pour justifier l'opportunité d'un ouvrage ou au contraire pour le contester. Son analyse montre que cet apparent paradoxe révèle de fait des tensions non pas dans la cohérence de discours ou de croyances, mais dans la régulation politique de la gestion de l'eau. Dans le même sens, Denis Chartier (Université d'Orléans) a montré, dans le cas du fleuve Xingu (Brésil), que la plupart des acteurs déploient une « pensée territoriale nouvelle » qui prend comme limite l'écosystème, c'est-à-dire le bassin versant, mais en mêlant toujours deux conceptions, l'une davantage environnementaliste et l'autre davantage développementaliste. À son tour, Carole Barthélémy (Cemagref, Montpellier) rappelle qu'à ses origines, la problématique du « développement durable » autour du Rhône est le fruit de deux mouvements sociaux : le premier trouve ses racines dans une argumentation essentiellement écologique s'opposant à la logique d'ingénieur. Puis, dans les années 1990, d'autres acteurs émergent pour qui il s'agit d'inciter au « retour au fleuve ». Ce sont alors diverses représentations de la nature et des logiques d'action différentes qui sont en interaction. Si la confrontation entre des logiques d'action différentes a déjà fait l'objet de recherches auparavant, les interventions faites au colloque ont enrichi ces réflexions en faisant

apparaître plusieurs niveaux de logiques. C'est le second thème sur lequel cette journée invite à réfléchir.

Vers de nouveaux compromis ?

La montée en légitimité et en puissance du DDP depuis quelques années a eu des effets importants sur le système de décision, en amenant les acteurs à découvrir, et ensuite à prendre en compte, ces interactions à logiques multiples. On assiste alors peu à peu à une intégration de ces logiques – ou du moins à des efforts en vue de les intégrer – dans les étapes d'élaboration et/ou de construction d'un barrage. Cela donne lieu à des innovations institutionnelles internes dans les administrations et à des modifications dans les disciplines mobilisées pour la conception des barrages, c'est-à-dire dans la structuration des savoirs. Alice Ingold (Centre de recherches historiques, EHESS) montre comment, dans les controverses soulevées par la mise en place d'un barrage, la posture d'expertise se fonde sur la structuration d'une discipline et la constitution de savoirs stables portant sur la nature. Plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que les institutions responsables s'adaptent à la rencontre des logiques sous-tendant les controverses, les négociations et la décision en vue de la construction des barrages. Il en résulte que les normes environnementales et de participation sont réellement en voie d'être intériorisées dans les instances décisionnelles. Richard Raymond (ENGREF, Clermont-Ferrand) note, dans le cas de la Dordogne, une réorientation des modes de gestion des ouvrages, afin de répondre aux préoccupations environnementales et territoriales. Franck Huygues Despointes (Université François Rabelais, Tours) explique que, dans la Loire, de la confrontation entre l'État, les acteurs des collectivités locales et les acteurs associatifs, est né un outil d'action public global innovant : le plan Loire Grandeur Nature. Thifaine Gaudefroy de Mombynes (EDF) décrit la façon dont, confrontée à un cadre politique et social de DDP, l'organisation interne de la branche hydraulique d'EDF a dû s'adapter à ses stratégies de relations externes. Jacques Lolive et Didier Taverne (Université de Pau) ont analysé la transformation de la logique technique d'un établissement public territorial de bassin (le bassin de l'Ebre) et ont constaté qu'il passait d'une logique qui privilégiait la ressource à une logique qualifiée de « politicienne » (dans un sens non péjoratif du terme).

Les oppositions entre différentes logiques ont donné lieu à d'autres types de réflexions chez certains intervenants et dans les discussions. S. La Branche a ainsi relevé des oppositions possibles entre la participation et l'efficacité environnementale, alors que Stéphane Ghiotti (Mutations des territoires en Europe [MTE], CNRS) pose la question de l'adéquation et de la durabilité de la politique de l'eau au regard de la situation déjà précaire

des finances publiques, de l'état de la ressource en eau et des perspectives envisagées à plus ou moins grande échéance en termes de développement (urbain, agricole, touristique), dans le cas du Liban. Mais l'exemple du fleuve Guadiana (Portugal) a conduit à se demander si on ne pouvait pas avoir affaire à un bon projet de barrage durable sans qu'il y ait eu de procédures de concertation. C'est ce qui ressort de la discussion entre Laura Verdelli (Université François Rabelais, Tours) et Maria Conceição Lopes (Université de Coimbra, Portugal), d'une part, qui ont soulevé les problèmes usuels liés à ce genre de barrage et Fabienne Wateau (Université de Paris X-Nanterre), qui montre que les actions entreprises avant, pendant et après sa construction ont connu des succès et qu'il remplit ses multiples fonctions : réserve stratégique d'eau, approvisionnement en eau, agriculture, tourisme, dynamisation du marché de l'emploi. Sans de réelles procédures de concertation, les besoins des populations locales ont été pris en compte : d'où une diversification réelle de l'économie locale, une reconstruction à l'identique du village englouti, un soutien psychologique permanent, une aide à l'emploi...

Retour sur une anthropologie de l'eau

Les visions du monde différentes entre ruraux et citadins ont également été mentionnées. Mais elles sont apparues comme révélatrices d'une autre opposition, à la fois plus profonde et à un niveau d'abstraction plus élevé : une opposition entre les représentants d'une modernité classique, marchande et technicienne, et les représentants d'une vision du monde « non moderne ». C'est là le troisième thème à retenir de cette rencontre : « non moderne », car pouvant s'apparenter dans nos sociétés occidentales à des valeurs « postmodernes », mais dans les sociétés non occidentales, notamment celles des autochtones en Amérique du Sud et au Canada, à des cosmogonies posant de façon radicalement différente des nôtres la question des liens entre l'humain et la nature. Cette confrontation entre des cosmogonies différentes renvoie à des questions d'identité. C'est effectivement ce qui apparaît en fin de compte derrière plusieurs analyses. Il en est ainsi de celle de Françoise Clavairolle (Université François Rabelais, Tours), qui a analysé la dimension identitaire des oppositions à un barrage des populations protestantes

dans le Gard et la Lozère, ou de celle d'Edna Castro (Université fédérale du Para, Brésil), qui a expliqué comment des acteurs locaux se sont mobilisés pendant plusieurs années pour empêcher la construction d'un complexe de cinq grandes centrales hydroélectriques sur le fleuve Xingu à Altamira. E. Castro situe ces contestations dans un contexte international de marchandisation et de commercialisation de l'eau et de l'énergie. Mais elle a insisté sur l'aspect symbolique des représentations et des cosmologies en opposition, les autochtones s'opposant à la destruction non pas seulement de leurs moyens de survie, mais aussi et surtout de leur rapport à la nature, au religieux, au sensible et aux fondements mythologiques de leur culture.

Les nombreuses discussions ont repris et développé certains des thèmes abordés dans les interventions : la pertinence des discours participatifs, certes, mais aussi des discours environnementalistes ; l'importance de la culture nationale et de ses effets sur les discours et les stratégies des opposants ; et finalement, point saillant des discussions, la question de la rencontre souvent conflictuelle entre des identités, des logiques et des cosmologies différentes.

Ces questions mériteraient davantage de recherche, mais les deux organisatrices de ces journées¹ ont également noté dans leurs conclusions que les interventions n'ont que peu abordé les questions de redistribution ou de justice sociale. Même observation concernant la question des impacts écologiques : l'approche de l'interface hommes-milieu, la question de l'imbrication des échelles de ces impacts suscitent peu de recherches. L'abondance passée d'études à une échelle très locale (le site du réservoir) ou très sectorielle (qualité de l'eau, sédiments) aurait-elle occulté le besoin de bilan à l'échelle régionale et de mise en contexte globale ? Cela constituerait un cadre d'investigation futur précieux, notamment pour la communauté internationale. Comment arbitrer, et au nom de quoi et de qui, dans un débat qui mélange les enjeux énergétiques à ceux de bien-être et de démocratie, les enjeux de développement à ceux de respect des modes de vie ? Ces enjeux font du fleuve une eau destinée à devenir – via la construction des barrages – une ressource exportable et, par ailleurs, une eau facteur de localisation, notamment des villes qui aujourd'hui se retournent vers leur territoire.

¹ Nathalie Blanc, chercheur à l'UMR LADYSS, Paris ; Sophie Bonin, maître de conférences à l'UMR PACTE, Institut de géographie alpine, Grenoble.